

C  YRaT

NATU[Réel]LEMENT

PRINTEMPS
2023

MAGAZINE

D'INFORMATION MUNICIPALE

Dossier

Ceyrat adopte
un plan de
gestion de la
forêt

→ P.4 à 5

Dossier

Le budget
communal
2023

→ P.6 à 9





DOME
PISCINES

SPÉCIALISTE CUVE MONOBLOC
BÉTON ARMÉ ÉTANCHE
BASSIN - SPAS DE NAGE
HAMMAM - SAUNA - ABRIS

Coque Polyester PPP - Carrelage - Enduit
Liner - Aménagements extérieurs

Cédric GRENET

Ceyrat - 06 58 83 92 88

domepiscines63@gmail.com

**Initiation à l'informatique
pour les seniors À DOMICILE**



Cours individuels personnalisés :

- Initiation à internet et messagerie
- Prise en main portable, tablette et ordinateur
- Assistance aux démarches administratives sur internet
- Gestion et stockage des photos

Aude PELISSIER - Auto-entrepreneur
4 rue du 11 novembre - 63122 CEYRAT
06 13 43 64 66 - aude.pelissier210@gmail.com
SIRET : 909 493 389 0011

UN JARDIN UN SERVICE
Paysagiste Entretien
Création



Tonte, taille, élagage, abattage
Désherbage, gazon, plantation
Terrasse, clôtures, muret
Echenillage

Devis gratuit

RIBAL Charles-Henri
26, rue de Janolle - 63122 CEYRAT
1jardin1service@gmail.com - 04 73 61 31 26 - 06 81 87 79 19



COLAS

WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS FRANCE réalise
les infrastructures d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère
63360 GERZAT
04 73 69 96 30

www.colas.com



FABRICE VALLEIX

**BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS**

25, impasse des Mayets - Fontfreyde
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél. 04 73 87 05 42
scp.63@wanadoo.fr

TAXIS GALLIOT
04 73 79 43 96
Nicolas 06 85 50 20 00

TOUS TRANSPORTS : médicaux - gare - aéroport

AUTORISATIONS
DE
STATIONNEMENTS



Clermont-Fd n°19
Ceyrat n°1
Parent n°1

4 chemin des Roudadoux - 63122 CEYRAT

taxi.ng63@orange.fr

Merci

aux annonceurs qui contribuent
à l'information municipale dans

C EYRAT

MAGAZINE
D'INFORMATION MUNICIPALE

[édito]

Ceyratoises, Ceyratois, chers amis,

Ce nouveau bulletin d'information municipal « CEYRAT Magazine » endosse les couleurs, les lignes et l'esprit du nouveau logo CEYRAT Natu[réel]lement. Il se veut à la fois moderne, clair et éclairant. Vous êtes nombreux à nous demander de communiquer davantage sur l'action municipale, vous avez raison. Avec mon équipe d'élus et nos collaborateurs à la mairie, nous avons la satisfaction, après les six mois de démarrage en 2020, d'avoir réorganisé les services et défini une nouvelle ambition d'investissement en 2021, d'avoir mis en route la conduite de nombreux projets en 2022 le tout en s'appuyant sur le redressement de nos finances et l'amélioration des ratios. Cela donne aujourd'hui les moyens d'AGIR, c'est ce que traduit le budget tant en fonctionnement qu'en investissement.

AGIR pour assurer la continuité des services publics municipaux, nous pouvons nous appuyer sur un taux d'absentéisme nettement diminué en espérant que cela perdure.

AGIR dans le domaine des ressources humaines avec une modernisation et un rajeunissement, des services civiques, des contrats d'apprentissage.

AGIR pour faire face à l'inflation, en adaptant nos usages, nos achats, le suivi des dépenses énergétiques, de tous les contrats, des choix de gestion entre prestations internes et externalisation de certaines missions.

AGIR pour la qualité des services aux personnes, l'enfance et la jeunesse sont au cœur de l'action de la commune depuis très longtemps.

AGIR pour la transition énergétique avec de nombreuses opérations sur nos bâtiments, comme sur l'éclairage public, avec les actions sur l'ECC, le COSEC, le tennis.

AGIR pour des équipements nouveaux de proximité avec les aires de jeux dans 4 quartiers, la Vialle, Vergers de Gravenoire, Boisséjour et Ceyrat.

AGIR pour la mise en sécurité de nombreux bâtiments.

AGIR pour la requalification de friches et secteurs en péril, notamment le parc Saint Martin et la rue de Gergovie.

AGIR pour donner un nouvel élan au bourg de Ceyrat, le quartier de la Varenne par exemple.

AGIR pour valoriser le patrimoine, la chapelle ND de Délivrance ou le moulin de la Tranchère.

AGIR pour la forêt avec le plan de gestion, ses premières actions et la création d'îlots d'avenir.

AGIR pour une urbanisation de qualité avec des logements sociaux bien intégrés dans le bâti et une stratégie de développement.

AGIR encore pour la rénovation de l'avenue du Mont-Dore, avec un budget communal exceptionnel de 400 000 euros.

Les pages qui suivent illustrent cela et je veux partager avec vous, malgré les difficultés des temps actuels, l'enthousiasme d'une action déterminée pour redonner à Ceyrat son rayonnement.



Anne-Marie PICARD

Maire de Ceyrat,
Conseillère départementale du Puy-de-Dôme,
Membre du bureau de Clermont Auvergne Métropole

SOMMAIRE

- > **P.4 à 5**
Le plan de gestion de la forêt
- > **P.6 à 9**
Dossier spécial budget 2023
- > **P.10 à 12**
Travaux
- > **P.13**
Vie locale
- > **P.14 à 15**
Enfance - jeunesse
- > **P.16 à 17**
Solidarités
- > **P.18**
Animations
- > **P.19**
Salon du livre
- > **P.20 à 21**
Vie associative
- > **P.22**
Tribune de libre expression
- > **P.23**
État civil / Agenda

CEYRAT MAGAZINE • Printemps 2023 • #10
Édité par la ville de Ceyrat

Directeur de la publication : Anne-Marie Picard
Éditeur, rédacteur et concepteur : Ville de Ceyrat
Impression : Imprimerie Decombat
Conception graphique : Agence Qui Plus Est
Régie publicitaire : Italique - 04 73 14 00 01
Tirage : 3500 exemplaires





4 questions à...



JEAN PICHON

→ adjoint à l'environnement

“

Un Plan d'Aménagement pour aider la forêt de Ceyrat à s'adapter aux effets du changement climatique.

”

LA FORÊT DE CEYRAT, POUMON VERT ET ÎLOT DE FRAÎCHEUR DE L'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE, EST UN GRAND ESPACE NATUREL DE 182 HECTARES QUI ENGLOBE LES FORÊTS SECTIONALES DE CEYRAT ET DE BOISSÉJOUR. SITUÉE SUR LA FAILLE DE LIMAGNE, ELLE FAIT PARTIE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'AUVERGNE ET DU TERRITOIRE UNESCO « CHAÎNE DES PUY, FAILLE DE LIMAGNE ».

Quels sont les différents rôles que joue la forêt de Ceyrat ?

Lieu de pratique de toutes les activités de plein air (balades, trail, vtt...), la forêt joue un rôle important dans la prévention des risques naturels tels que l'éboulement de rochers, l'érosion, la régulation des ruissellements et contribue à la lutte contre le changement climatique.

La forêt de Ceyrat est-elle menacée par le changement climatique ?

Comme de nombreuses forêts françaises, la forêt de Ceyrat est fortement impactée par les épisodes répétés de sécheresse et de températures élevées. De plus, une grande partie de la forêt ceyratoise est située sur des versants granitiques en fortes pentes, exposés plein soleil, avec souvent peu de terre végétale.

Depuis les dix dernières années, cela se traduit par l'affaiblissement de certaines variétés d'arbres, leur séchage sur pied ou leur chute.

Le Sapin pectiné qui représente à lui seul 28% de la surface boisée est le plus touché par le dépérissement et

semble condamné à moyen terme (20 ans), en dehors des zones d'ubac plus fraîches et bien alimentées en eau.

Les Pins sylvestres et Pins noirs sont également touchés mais dans une moindre mesure. Ils représentent à eux deux 30% de la surface boisée.

Quelles vont être les conséquences d'un tel dépérissement ?

C'est tout un équilibre qui est affecté et plusieurs dangers apparaissent :

- Chute des arbres morts sur les chemins en présence de promeneurs.
- Éboulement de rochers causé par le basculement ou la disparition d'arbres.
- Les arbres affaiblis favorisent la présence de scolytes. Ces insectes coléoptères bloquent la circulation de la sève et entraînent le dessèchement rapide et complet de l'arbre. Ils peuvent se propager sur des arbres sains, ce qui imposera obligatoirement une coupe blanche sur de grandes surfaces voisines.
- Avec moins d'arbres sains, la forêt ne joue plus pleinement son rôle bénéfique contre le réchauffement climatique.
- Les risques d'incendie sont plus

importants. C'est aujourd'hui le principal danger.

Y a-t-il urgence à prendre des mesures pour sauvegarder la forêt Ceyratoise ?

Oui pour trois raisons principales : le dernier plan d'Aménagement Forestier de l'ONF de 2012 n'a pas été mis en œuvre par la commune, donc peu ou pas d'entretien de sécurité et aucune gestion de la forêt depuis trop longtemps ; les effets du changement climatique s'accroissent avec des zones de la forêt en fort dépérissement (sapins) et enfin les risques d'incendie sont de plus en plus importants.

Pour ces raisons, un plan d'Aménagement qui s'inscrit sur une période de 20 ans (2042) a été défini et va être mis en place dès à présent par l'ONF.

Jean Pichon

3^e adjoint

→ jpichon@ceyrat.fr
06 95 24 84 09



LE PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT 2023-2042

Pour préserver la forêt de Ceyrat

Le Conseil municipal d'avril a approuvé à l'unanimité la stratégie et les grands principes du Plan d'Aménagement de la forêt ainsi que les premières actions qui vont être conduites en 2023.

Le Conseil de l'Environnement a pleinement joué son rôle. Pendant deux ans, il a conduit un important travail de concertation et de réflexion avec de nombreux experts. Il s'est appuyé sur l'ONF (Office National des forêts), l'INRAe (Institut National de Recherche Agriculture Environnement), le PNRVA (Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne), la DRAAF (Direction Régionale Agriculture Alimentation Forêt), Clermont Auvergne Métropole et le Département du Puy-de-Dôme.

À l'issue du diagnostic, la Commune a chargé l'ONF d'établir le Plan d'Aménagement de la forêt et d'en accompagner la mise en œuvre.

Une solution « mixte » a été retenue : laisser la forêt se régénérer seule en lui donnant un « petit coup de pouce », en éliminant progressivement les espèces très menacées et en les remplaçant par des essences mieux adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

Les principales mesures :

1 - Définir les objectifs d'aménagement pour les 17 parcelles forestières (zone en libre évolution, en attente, création d'îlots

d'Avenir*, exploitation raisonnée, accueil du public, protection risques naturels, zone coupe-feu...).

2 - Favoriser la dynamique naturelle de régénération sur les zones dépérissantes en créant des trouées.

3 - Créer des Îlots d'Avenir sur des zones de sapin en fort dépérissement.

4 - Exploiter raisonnablement (1 arbre sur 5) pour valoriser ce qui peut l'être avant dépérissement.

5 - Créer des zones refuges sur une grande partie de la forêt pour laisser la nature en libre évolution.

6 - Surveiller l'état sanitaire des arbres pour détecter au plus tôt le dépérissement ou la propagation de scolytes.

7 - Maintenir des arbres morts sur place (debouts et couchés) pour favoriser la biodiversité (arbres « habitats »).

8 - Étudier et expérimenter : à travers 8 placettes expérimentales, l'Université Clermont Auvergne et l'INRAe vont étudier l'adaptation et la croissance d'espèces mieux adaptées au climat futur. Projet INRAe « Que sera Ceyrat ? ».

9 - Créer des zones coupe-feu pour limiter les risques d'incendie et leur propagation.



*QU'EST-CE QU'UN ÎLOT D'AVENIR ?

La réalisation d'un Îlot d'Avenir consiste à faire une coupe rase sur une zone en fort dépérissement, exploiter les arbres qui ont encore une valeur marchande puis planter des essences plus résilientes face aux effets du changement climatique.

La surface de chaque Îlot restera inférieure à un hectare afin de limiter l'impact paysager et écologique et préserver la biodiversité.

Les plantations vont privilégier une mixité de résineux et de feuillus pour maintenir l'aspect paysager actuel, mais aussi assurer un couvert végétal toutes saisons avec les résineux et ralentir la propagation des incendies grâce aux feuillus.

Les variétés pressenties sont le Pin maritime, Le Pin Laricio, le Pin de Salzmann, le Chêne pubescent... Grâce au plan France Relance de l'État, ces opérations bénéficient de subventions à hauteur de 40%.

LE BUDGET 2023 POURSUIT LES INVESTISSEMENTS

D'UNE SITUATION À MARGES RÉDUITES...

Il a été fait le choix de dire la réalité des finances de la commune. Les dossiers « spécial budget » du printemps 2021 et du printemps 2022 ont été clairs : Madame le Maire Anne-Marie PICARD, Madame l'Adjointe aux Finances Annie MARTIN ont décidé avec l'ensemble de la majorité de prendre le « taureau par les cornes » en ce qui concerne le budget.

L'analyse rétrospective 2016-2020 et l'analyse prospective 2021-2025 menées de manière neutre et objective par les services de la DGFIP, direction générale des finances publiques, ont donné les tenants et les aboutissants de la situation financière communale. Un désendettement de la commune s'était accompagné d'une forte réduction des marges

d'action avec un fonds de roulement ou une trésorerie réduits, des retards sur l'entretien du patrimoine de la commune au sens large, mais aussi des héritages à rattraper au bénéfice de la métropole en particulier (eau et assainissement).

Le travail des services dans leur ensemble, du service comptable et du

DGS en particulier, ont permis de lister les nécessités pour les années à venir, pour d'une part rattraper des retards dans les domaines incontournables (patrimoine bâti, éclairage public, mises aux normes, rénovation énergétique), et d'autre part se donner les moyens de porter des projets nouveaux au bénéfice des Ceyratoises et Ceyratois.

... AU COURAGE POLITIQUE DE SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

Il était donc temps de prendre la décision de changer de stratégie financière. Sur la base de tous ces éléments, le courage politique a prévalu : recourir au levier fiscal en cette première partie du mandat pour fortifier l'épargne, restaurer des marges d'action tant en fonctionnement qu'en

investissement.

L'adoption d'un ambitieux PPI (plan pluriannuel d'investissement) a permis de ce fait de fixer l'objectif de multiplier par 2 le niveau d'investissement direct de la commune qui doit passer de 1 à 2 millions d'euros TTC par an en moyenne sur la période à venir.



LES RÉALISATIONS 2020-2021 (LES PLUS SIGNIFICATIVES)

Réalisations 2020 en € TTC

Ecole Boisséjour (démarrage)	303 725 €
Travaux électriques	113 682 €
Vidéoprotection (1 ^{ère} phase)	67 660 €
Eclairage public abords camping	40 993 €
Panneau lumineux	25 150 €
Eclairage sécurité Mairie	12 530 €
Achat rotobroyeuse frontale	12 200 €
Charpente Bâtiment St Verny	9 630 €
Matériels électrique écoles	9 400 €
6 caméras thermiques (Covid)	7 920 €
Travaux ateliers	6 600 €
Mise en sécurité des aires de jeux	5 170 €

Réalisations 2021 en € TTC

Ecole Boisséjour (suite)	1 069 767 €
Concours à métropole JB Marrou	288 304 €
Revers. subvention départ. à CAM	88 000 €
Eclairage Tennis, Cosec, place Résistance	61 456 €
Désenfumage, sécurité école primaire	55 831 €
Vidéoprotection	48 960 €
Attribution de compensation CAM invest	46 625 €
Portail famille ARPEGE	32 802 €
Rachat parcelles à l'EPF	28 025 €
Réhabilitation élec. ateliers municipaux	26 611 €
Reprise enrobé école boisséjour	22 717 €
Extension enrobé cour école	21 760 €
3 armoires élec. école maternelle	16 596 €
Réfection salles de classe	15 034 €
Chaudière, plomberie La Poste	13 260 €
Serveur informatique	11 952 €
Acquisition Maison De Rose	11 300 €

Messagerie pro Outlook	10 302 €
Dispositif accès ateliers municipaux	10 258 €
Renouvellement parc informatique	7 949 €
Refonte site Web	7 430 €
Porte de garage ECC	5 757 €
Tablettes et PC pour écoles	5 319 €
3 défibrillateurs EPC Cosec Tennis	4 681 €
3 vidéoprojecteurs (salles de classe)	4 060 €
Mobiliers accueil mairie	4 058 €
Tapis de réception saut en hauteur	2 350 €
6 chaises ergonomiques	2 344 €
Diagnostics Ilot de la Varenne	2 308 €
4 gilets pare-balles Police Municipale	1 666 €
Diagnostic Thermique ECC	1 560 €
Smartphone de verbalisation	1 240 €

RÉSULTATS 2022 : REDRESSEMENT DES COMPTES ET ACCÉLÉRATION DES PROJETS

Le 2^e semestre 2020 était la phase d'installation et de démarrage pour la nouvelle équipe.

2021 a permis d'organiser les services (organigramme, temps de travail, fiches de poste) et d'élaborer l'analyse financière et le programme pluriannuel d'investissement.

2022 a donc été l'année des choix politiques et a permis pour de nombreux dossiers de passer des idées aux projets. Cela nécessite bien souvent des études et de l'ingénierie. Diagnostics, bureaux d'études, avant-projet sommaire, avant-projet définitif : des étapes à franchir afin de pouvoir espérer les travaux et la concrétisation souhaitée.

Les objectifs fixés au moment du vote du budget 2022 et de relèvement de la fiscalité sont atteints : les marges sont restaurées, le résultat de fonctionnement est amélioré de 78%, la capacité d'autofinancement est nettement accrue. Les subventions sont systématiquement sollicitées, dont 1,2 million d'euros pour la seule opération de rénovation énergétique de l'ECC. Le niveau d'engagement des opérations inscrites en investissement est très élevé : fin 2022, 3 000 000 € TTC sont en cours de réalisation et les

études avancent sur les projets à venir.

Des équipes de maîtrise d'œuvre sont notamment au travail pour la via BoisCeyrat, l'entrée de ville, le CeyratPark. La commune honore ses dettes auprès de la métropole en remboursant la partie eau et assainissement auparavant dissimulée par notre prédécesseur ; la page du dossier hébergement des espoirs sportifs est tournée mais pas sur le plan financier ; un terrain constructible est retenu pour le projet de maison médicale au parking avenue de Beaulieu (face aux commentaires des uns et des autres, il est utile de rappeler que le terrain envisagé en 2019 n'avait pas fait l'objet d'une révision du PLU et ne permettait pas ce type d'équipement).



LES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 SONT RÉVÉLATEURS

Fonctionnement

Avec **8 250 560,07 €** de dépenses et **8 918 695,05 € de recettes** (recettes et dépenses gonflées par les opérations de sorties du patrimoine suite à la vente des mobil homes), l'excédent de fonctionnement passe de 374 210,74 € en 2021 à **668 134,98 €** en 2022. Avec la réserve de fonctionnement, l'excédent de fonctionnement cumulé est de **1 398 455,21 €**.

Investissement

Les recettes sont de 3 839 525,51 € et les dépenses de 2 756 700,25 €. Avec la reprise du déficit 2021 de 579 080,39 €, le résultat final 2022 est un excédent de **503 744,87 €**. La section d'investissement bénéficie d'une part de la vente de mobil homes (428 000 €) ; de terrains au Matharet (50 000 €) et d'un emprunt réalisé avant l'augmentation des taux (1 250 000 € à 0,98% sur 25 ans !).

Il est intéressant de lister les réalisations payées en 2022 et engagées fin 2022 (comptablement, on parle de reste à réaliser).

Réalisations 2022 par montants décroissants

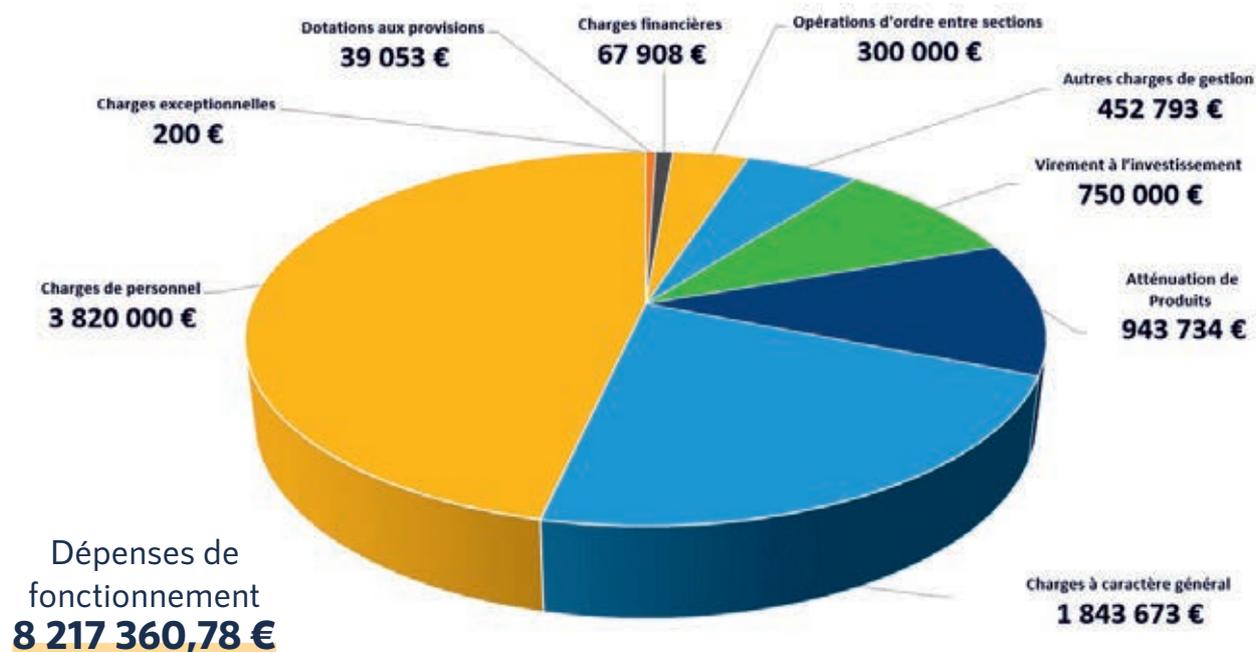
Ecole primaire Boisséjour	242 596 €	Aires de stationnement 2 roues (écoles)	3 240 €	Rachat à EPF Moulin de la Tranchère	13 540 €
Aménagement Ilôt Varenne	165 204 €	15 boîtes aux lettres associations	3 192 €	Acquisition parcelle Zac Journiat	43 400 €
Réhabilitation énergétique ECC (début)	122 657 €	Lave-vaisselle cantine primaire	2 734 €	Achat columbarium, 5 caves urnes	12 800 €
Consolidation charpente Mairie	63 681 €	Isolations acoustiques cantines	2 640 €	Réhabilitation sol court de tennis	12 895 €
Climatisation crèche	46 990 €	Chariot bain marie cantine	2 567 €	Aménagement aires de jeux de proximité	108 000 €
Acquisition parcelle entrée de ville	52 585 €	Ponceuse bras	2 281 €	Programme isolation acoustique (solde)	2 400 €
Revêtement sportif PVC salle Gymnase	27 648 €	Bornes Wifi (étage mairie)	2 031 €	Etanchéité toit terrasse	24 304 €
Toiture Moulin de la Tranchère	26 127 €	Presse 30 tonnes	1 803 €	Mise en place stationnement PMR	1 529 €
Sacristie Eglise Ceyrat	18 378 €	Plaque vibrante sols/enrobés	1 704 €	Installation badge accès pompe à carburant	5 474 €
Rachat grange ilôt Varenne	18 711 €	2 barnums pro	1 600 €	Réhabilitation électrique Moulin Tranchère	6 516 €
Parc informatique tous services	18 465 €	Compresseur mécanique	1 508 €	Ordinateur service Urbanisme	951 €
Mobiliers école primaire Boisséjour	12 979 €	Abri rangement extérieur école	1 399 €	Achat chargeur batteries	1 903 €
Aménagement bureau accueil Mairie	8 542 €			Installation verin (garage)	412 €
Acquisition 36 barrières et remorque	7 550 €			Achat combiné pour ateliers	12 300 €
Acquisition 6 défibrillateurs d'intérieur	7 339 €			Aménagement cour (bancs, clôtures)	7 342 €
Travaux urgents toiture cure et annexes	5 641 €			Etude plan de circulation	36 000 €
Réaménagement bureaux urbanisme	5 072 €			Etudes - aménagement via BoisCeyrat	43 680 €
Acquisition parcelle Champ Bony Boisséjour	5 000 €			Etudes Entrée de Ville	33 048 €
Refonte site internet (solde)	4 953 €			Réfection Chapelle ND de Délivrance	56 018 €
Chauffe-eau école	4 876 €			Démolition Midon (St Martin)	8 091 €
Visiophone sécurisation ALSH	4 354 €			Aménagement Ilôt Varenne (fin)	92 619 €
Diagnostic amiante bâtiment Midon	4 142 €				
Charte graphique et logo	3 600 €				

Opérations engagées au 31/12/2022

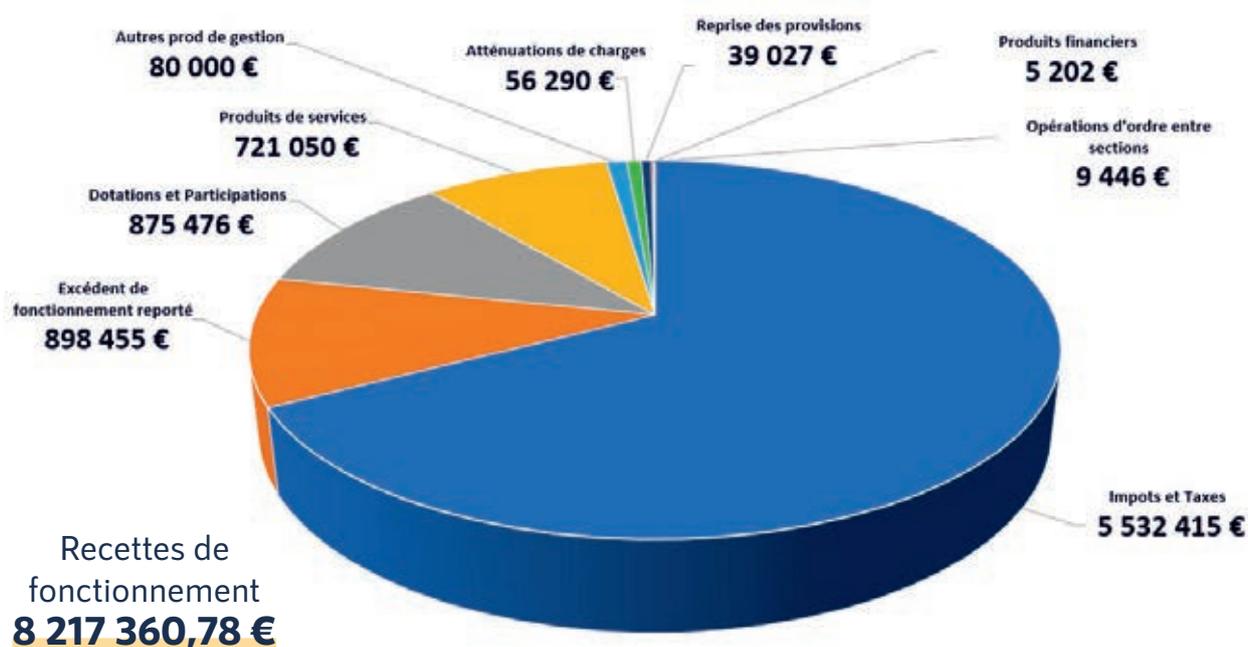
Opérations en autorisation de programme - crédits de paiement	
ECC (APCP)	2 116 913 €
Ecole Boisséjour (APCP solde)	70 612 €
Opérations en reste à réaliser	
SIEG (illuminations festives jardin Cure)	12 000 €
CAM prog. pluriannuel Eclairage Public	46 800 €
Rachat anticipé terrains ZAC Boisvallon	250 000 €

LE BUDGET 2023 : AGIR NATU[RÉEL]LEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le budget a été voté le 4 avril dernier par la majorité et même l'opposition a reconnu que beaucoup d'opérations étaient engagées...

Le budget de fonctionnement est équilibré à 8 217 360,78 euros.

Il est équilibré avec un surcroît de produit fiscal lié à l'évolution légale des bases, les taux votés par les élus n'augmentent pas, et ceci est « absorbé » par l'explosion du coût de l'énergie car les communes ne bénéficient pas du bouclier énergétique. L'inflation touche aussi les achats et cette année la masse salariale ne devrait pas augmenter de plus de 1%. À noter en fonctionnement une ambition culturelle nouvelle pour Ceyrat : orchestre à l'école, projet d'école de musique associative, salon du livre, projet d'art contemporain : Ceyrat doit exister culturellement dans le paysage métropolitain et puydômois en plus de sa vitalité associative, notamment dans les domaines des sports, des loisirs, de la solidarité ou de l'environnement.

Une réserve est conservée en recettes de fonctionnement de 898 455 euros soit près de 11%, elle est rendue possible par les bons résultats de 2022 et les finances redressées.

400 000 EUROS DE LA COMMUNE POUR RÉNOVER L'AVENUE DU MONT-DORE

Enfin, et c'est exceptionnel, la commune prévoit 400 000 euros de fonds de concours pour rénover (enfin) l'avenue du Mont-Dore et attend la même somme de 400 000 euros sur le budget mutualisation dégagé par la métropole pour la rénovation des voies les plus dégradées. C'est le même levier de financement que pour le programme de rattrapage de l'éclairage public : une fois l'opération définie et le plan de financement validé, la commune finance les travaux sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine via ce fonds de concours qui est une dépense d'investissement.

La commune négocie avec la métropole le calendrier de réalisation de ces travaux sur l'avenue du Mont-Dore que nous espérons désormais assez proches.



Le budget d'investissement est équilibré à 5 065 155,87 euros.

Il est donc en augmentation et permet la concrétisation de toutes les opérations engagées fin 2022 listées page 7 mais aussi d'opérations nouvelles : îlots d'avenir dans la forêt, démolition d'un bâtiment en péril au 12 rue de Gergovie, opérations d'économie d'énergie sur l'éclairage et sur le chauffage au terrain de tennis couvert, au COSEC, passage en leds pour les équipements vétustes de l'éclairage public (poursuite du programme quinquennal), études pour le devenir du bâtiment de police municipale et l'extension du centre technique municipal...



L'objectif est de réaliser au plus vite des travaux d'économie d'énergie pour l'hiver prochain sur les bâtiments les plus énergivores tel que diagnostiqué par l'ADUHME : l'ECC sera isolé et chauffé avec du granulé bois, le COSEC sera doté de déstratificateurs et de chaudière à gaz à meilleur rendement... Des panneaux photovoltaïques seront installés sur plusieurs toitures bien exposées dans le cadre de Solaire Dômes.





BIENTÔT UN PARC PAYSAGER À SAINT-MARTIN

Dans le prolongement de l'oratoire Saint-Martin, route de Romagnat, il y aura bientôt un parc paysager à la place d'un espace fortement dégradé. Dès l'été prochain, il sera agréable d'y profiter de l'ombre des arbres et de la fraîcheur de l'Artière.

Le caractère vert et naturel du lieu sera souligné par des plantations adaptées : talus en prairie, gazon rustique, massifs, grands arbres et arbustes d'ornement. Le paysage a été dessiné sur 3 niveaux. En partie basse, un cheminement piéton sera créé pour rendre le site accessible à tous et rejoindre un cocon de verdure fleurie en forme de tonnelle arrondie agrémentée de bancs et tables en bois. À mi-hauteur, l'espace engazonné laissera deviner les premières maisons du bourg de Ceyrat grâce à une taille sélective des arbres existants tandis que la partie haute qui surplombe le site offrira une vue dégagée sur Montrognon.

Mais avant de pouvoir aménager, il faut d'abord démolir la vieille grange abandonnée et son annexe qui s'écroulent puis condamner la passerelle brinquebalante pour garantir la sécurité des promeneurs. La principale difficulté tient au désamiantage des bâtiments et des matériaux utilisés dans la construction. Ensuite, il faudra préparer sommairement le terrain : terrasser, aplanir, débroussailler, nettoyer, apporter de la terre végétale pour laisser place aux plantations. La première réunion de chantier a eu lieu le 18 avril 2023. La réception des travaux est attendue pour juin 2023.

Engazonnement rustique : 1 200 m²
Talus en prairie fleurie : 600 m²
Massifs plantes : 105 m²
Cheminement en sable stabilisé : 260 m²



Ce projet de la commune de Ceyrat est cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du fonds FEDER 2014-2020.
Coût total travaux : 86 320 € HT



TRAVAUX DE PRÉSERVATION DE LA FORÊT : CAMPAGNE 2023

3 îlots d'avenir seront créés en 2023 sur 3 parcelles de la forêt sectionale de Ceyrat et une surface totale d'environ 4 hectares.

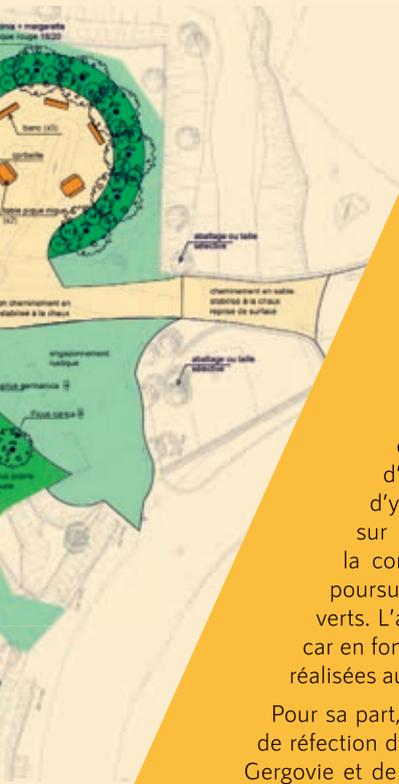
Les plantations d'espèces plus résilientes face au changement climatique seront réalisées à l'automne. Dans ces 3 îlots seront testés des pins de Salzmann, pins laricio de Corse, chênes pubescents et pins maritimes pour remplacer nos sapins traditionnels et ainsi régénérer la forêt sans en modifier fondamentalement l'aspect. Des actions de sensibilisation à l'environnement seront conduites à cette occasion. Avant de pouvoir planter de nouveaux arbres, il est nécessaire de préparer le terrain, débroussailler et couper les arbres existants qui sont en phase de dépérissement. Un programme de coupes sanitaires est ainsi prévu sur les 3 parcelles destinées à devenir des îlots d'avenir.

La commune a chargé l'ONF de ces travaux dont le montant est estimé à 38 000 € HT. Elle a dans le même temps obtenu une subvention de 16 713 € de l'État au titre du plan France Relance, volet forestier.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Afin de préserver la sécurité des randonneurs, durant la période de travaux forestiers qui va s'étaler sur 3 semaines, certains chemins seront provisoirement fermés, notamment une partie du parcours de santé.





LE QUARTIER DE LA VARENNE FAIT PEAU NEUVE

Depuis plus d'un an, les travaux s'enchaînent dans cette partie du bourg de Ceyrat, entre la réfection de la voirie et des réseaux conduite par la métropole et la création d'un square initiée par la commune.

L'aménagement de l'îlot Varenne va pouvoir reprendre dès la fin du mois d'avril pour une durée d'environ 2 mois. Après les démolitions et le terrassement, l'apparition d'une fissure lors de la construction d'un premier muret de pierre a en effet nécessité plusieurs constats d'expert pour déterminer la cause des désordres souterrains et la façon d'y remédier. La solution technique préconisée est d'implanter 4 pieux sur lesquels reposeront des longrines. Une fois les fondations réalisées, la construction des murets va reprendre et la finition de l'ensemble se poursuivre : places de stationnement, terrasse ouverte, mobilier et espaces verts. L'aménagement paysager ne sera complètement finalisé qu'à l'automne car en fonction des végétaux choisis, toutes les plantations ne pourront pas être réalisées au printemps. Coût global des travaux : 190 000 € HT.

Pour sa part, Clermont Auvergne Métropole a lancé la dernière phase du chantier de réfection des réseaux humides et d'enfouissement des réseaux secs des rues de Gergovie et de la Varenne. L'éclairage public a également été amélioré. Suivront le profilage de la voirie, la pose des trottoirs et bordures puis la réalisation d'un enrobé.



CHAPELLE NOTRE DAME DE DÉLIVRANCE

Au carrefour des rues Vercingétorix / la Varenne, face au square, la Chapelle Notre Dame de Délivrance va faire l'objet d'une cure de jouvence dès le début de l'été.

Il a été fait appel à une entreprise locale spécialisée dans la réhabilitation du patrimoine, Les 4 couronnés (Parent). Elle assurera notamment la taille des pierres et de la maçonnerie extérieure / intérieure ainsi que de la restauration des décors peints et la réfection du bac-fontaine. Elle s'est adjoint les compétences de l'atelier Triforium (Royat) pour la réalisation des vitraux, l'entreprise Vicomtoit (Manglieu) pour les travaux de zinguerie couverture, et l'entreprise Rabatel (Vic-le-Comte) pour les travaux de ferronnerie serrurerie.

Coût global de la restauration : 46 000 € HT.



À NOTER

Le financement des projets de l'îlot Varenne et de la Chapelle Notre Dame de Délivrance est assuré à près de 40% par des subventions de l'État (DETR) et du Conseil départemental (FIC).



DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION THERMIQUE DE L'ESPACE CULTURE ET CONGRÈS

Les travaux avancent à un rythme soutenu. À mi-avril, 22 réunions de chantiers ont déjà été conduites depuis octobre par le cabinet d'architecte Bonnicel (Chamalières) représentant le maître d'œuvre EUCLID Ingénierie (Beaumont) et le bureau coordonnateur BCA (Clermont-Ferrand).

Outre les dix entreprises concernées par les travaux, la commune y participe également chaque semaine en la personne de Annie Martin, Adjointe aux finances et du responsable des services techniques. Jusqu'à présent, chacun a tenu ses engagements : les coûts prévus et le planning fixé sont respectés.

Dans quelques jours, la grue de chantier va repartir. L'isolation et la pose de la couverture du toit s'achèvent. Le remplacement des chassis est réalisé ainsi que l'étanchéité du toit terrasse. Les antennes de téléphonie ont été enlevées et reposées.

À l'intérieur, les luminaires ont été changés. Les appareils sanitaires ont été remplacés et les travaux de faïence sont faits. Les deux vieilles chaudières à gaz ont été démontées et les deux nouvelles chaudières à granulés sont en cours d'installation. Sont également en cours : la pose des faux-plafonds et les travaux de peinture, le remplacement des portes d'entrée/sortie principales et l'installation du monte-charge.

Si les grosses opérations sont bouclées, il reste encore de



[LE MONTE-CHARGE]



[LES CHAUDIÈRES]

nombreux travaux à finaliser, notamment : la pose des gaines, de la ventilation, des accès à distance, les réglages des matériels et le traitement des abords extérieurs devant l'entrée principale pour finaliser l'accessibilité des locaux.

Il va donc falloir continuer de relever le défi pour que le chantier soit achevé et les factures payées d'ici fin juin afin de pouvoir solliciter le versement des financements européens Feder-React EU obtenus (subvention de 1 237 520 € pour un montant global des travaux de 1 690 178 € HT).





LA MUNICIPALITÉ DE CEYRAT ET LA MÉTROPOLE VONT INSTALLER DEUX COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour Boisséjour, fin juin 2023 un composteur partagé va être installé rue du Vieux Pont (face au terrain de basket).

Pour Ceyrat, ce sera fin septembre, rue Coquelut (en dessous du parking).

Des flyers seront distribués dans ces 2 quartiers pour inscription et une information sur le fonctionnement sera communiquée.

Après un bilan de fonctionnement de ces 2 composteurs, un déploiement plus large sera réalisé sur la commune.



COMPOSTER SES DÉCHETS ORGANIQUES

Plus de 30% de nos déchets sont organiques. Mais pourquoi parler de déchets quand il peut s'agir d'une ressource ? Épluchures, restes de repas, tailles de jardins peuvent enrichir le sol. Il est vraiment dommage de les détruire par incinération ou mise en décharge !

La loi prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs bio-déchets dès le 1^{er} janvier 2024.

- Pour les particuliers qui possèdent un petit espace vert et qui souhaitent s'équiper d'un composteur ou pour les habitants d'un immeuble (composteur en pied d'immeuble), faire la demande à la Métropole : <https://www.clermontmetropole.eu/preserver->

[recycler/gestion-des-dechets/composter-ses-dechets/comment-obtenir-un-composteur/](#)

- Pour les logements de centre-bourgs, beaucoup ne disposent pas d'espace vert et encore moins de place pour loger une troisième poubelle. Pour eux, un vaste plan d'implantation de composteurs partagés de quartier est prévu par la Métropole.



NOUVEAU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le site internet de la commune vient de faire peau neuve pour se moderniser et ainsi correspondre aux usages numériques actuels.

Sobre et esthétique, il a été pensé en plaçant l'expérience utilisateur au centre des réflexions afin de rendre sa navigation la plus intuitive possible par les internautes.

Consultez-le dès à présent à l'adresse www.ceyrat.fr !

NOUVEAUTÉ

AFFICHAGE LÉGAL EN LIGNE

Délibérations du Conseil municipal et du CCAS, arrêtés de police, arrêtés d'urbanisme, enquêtes publiques... sont désormais consultables en ligne sur une plateforme dédiée disponible depuis le site internet de la commune ou directement à l'adresse : <https://datahall.digilor-apps.fr/web/#/documents/331>



LA COMMUNE AMÉNAGE DES AIRES DE JEUX DE PROXIMITÉ

Pour répondre aux besoins et attentes des habitants, la commune de Ceyrat aménage des aires de jeux de proximité.

Installées dans des espaces sécurisés, elles seront situées aux Vergers de Gravenoire, à la Vialle et à Poum Patatra (avenue de Royat, au croisement avec la rue du Granit).

Le terrassement nécessaire à l'aménagement des sites a été réalisé par les services techniques communaux. Les sols sont en cours de réalisation, les piétements sont donc actuellement à proscrire.

Accessibles au public avant la période estivale, les aires proposeront des jeux pour les enfants âgés de 3 à 10 ans ainsi que des zones de repos avec tables et bancs pour accueillir toute la famille.

Les enfants de l'école maternelle de Ceyrat pourront profiter également d'un tout nouveau jeu dans la cour. Il s'agit

d'un camion type combi avec toboggan.

Le montant total de l'opération s'élève à près de 110 000 € HT. La commune a obtenu un financement de 45 000 € du fonds de soutien métropolitain.

Le fonds des initiatives communales (FIC) du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a également été sollicité à hauteur de 20 000 €.

Le choix des types de jeux s'est appuyé sur les propositions et préconisations formulées par les professionnels de la petite enfance de la commune. L'aire de jeux installée à la Vialle sera adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour compléter ces installations, un nouveau programme d'aires de jeux est actuellement en cours d'élaboration.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 2 février dernier, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de la commune ont voté pour élire 12 nouveaux conseillers municipaux juniors.

Parmi les écoliers, 29 d'entre eux s'étaient portés candidats : 17 à Boisséjour et 12 à Ceyrat. Puis le 17 mars, les 12 nouveaux élus se sont réunis pour leur réunion d'installation et ont élu la nouvelle Maire junior ainsi que 4 adjoints. À cette occasion, ils ont pu découvrir différents modes de scrutin.

Paritaire, le Conseil municipal des jeunes est composé de 6 filles et 6 garçons.

À Ceyrat :

CAUQUELIN Mahé (Conseiller)
CORRÉ Arthur (Conseiller)
FONTANILLE Angel (Adjoint)
FOURNET Clémentine (Maire)
RODIER Fantine (Conseillère)
THOMAS Louis (Conseiller)
VEGA RIOS Elisabet (Adjointe)



À Boisséjour :

BOUCHER Manon (Adjointe)
BRUNET Loan (Adjoint)
DA ROCHA Raphaël (Conseiller)
JARLETON Annaé (Conseillère)
VACHON Ysé (Conseillère)

Nathan CORRÉ, Maire junior 2020-2023, Anne-Marie PICARD, Maire de Ceyrat, et Julia SEGUIN, Adjointe en charge du CMJ, félicitent de nouveau l'ensemble des candidats qui s'étaient présentés et saluent chaudement leur engagement citoyen.

L'INFO EN +

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

L'association la Causerie proposera prochainement un accueil hebdomadaire les mercredis de 9h à 11h45 à l'Îlot Câlin (1 bis rue de la Pommeraie). Gratuits et anonymes, ces temps d'accueil sont libres et sans inscription, ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte référent ainsi qu'aux futurs parents.

Contact : 07 63 30 72 00



VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

Depuis la rentrée scolaire, la Ville de Ceyrat accueille et accompagne 4 jeunes volontaires en service civique aux seins des équipes municipales des accueils périscolaires. Leur engagement citoyen est mis au service de la collectivité pour intervenir en matière d'animation éducative, culturelle et ludique. Clausel Mosnier, Simon Arthaud, Pierre Pineau, Faher M'Dogo ont ainsi pu ces dernières semaines animer des ateliers Hip-Hop, des jeux sportifs, la réalisation d'activités manuelles comme des jeux de mini paniers de basket, des flocons de neige en guise de décoration d'hiver, etc.



MARDI GRAS AU PÔLE PETITE ENFANCE

L'Îlot Câlin a eu le plaisir d'accueillir à l'occasion du carnaval le Clown Flachydance interprété par Peggy HUET lors d'un spectacle haut en couleur et en musique. Le clown s'était donné pour mission de jouer les maestros et de faire découvrir les instruments aux enfants ; mais étourdi et maladroit comme il est... Un moment drôle et festif apprécié des enfants de la crèche et du relais petite enfance de Ceyrat. L'après-midi s'est clos par un goûter autour de crêpes pour la gourmandise et le plaisir de tous !

Pour toute information :

Pôle petite enfance : cms@ceyrat.fr - 04 73 31 32 53
Intervenante : <http://leclownflachydance.jimbo.com/>

Bon à savoir !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour toute première rentrée scolaire en petite section ou passage de la maternelle à l'élémentaire (Grande Section GS au Cours Préparatoire CP) ainsi que pour les nouveaux arrivants sur la commune, **une pré-inscription scolaire doit au préalable être demandée auprès de la Mairie.**

Le formulaire de pré-inscription est disponible sur www.ceyrat.fr (enfance jeunesse / pré-inscription scolaire) ou à l'accueil de la Mairie (ouverture : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).

Cette pré-inscription doit-être complétée et renvoyée par mail à nobal@ceyrat.fr ou déposée à l'accueil de la Mairie avec les documents justificatifs suivants :

- livret de famille ou copie d'acte de naissance,
- justificatif de domicile,
- autres en fonction des situations...

Une confirmation par mail vous sera adressée une fois la pré-inscription validée.

Après cette étape, vous pourrez prendre contact auprès des directrices des écoles d'affectation pour finaliser l'inscription.

- Maternelle Ceyrat : 04 73 61 42 97
- Maternelle Boissejour : 06 24 01 33 92
- Élémentaire Ceyrat : 04 73 61 40 42
- Élémentaire Boissejour : 04 73 61 43 30

TEMPS D'ÉCHANGE À L'EHPAD AVEC LES ÉLÈVES DE SIDOINE APOLLINAIRE



Lundi 13 mars, 12 élèves de la classe de BTS SP3S (services et prestations secteur sanitaire et social) du lycée Sidoine Apollinaire de Clermont-Ferrand sont venus rencontrer les résidents de l'EHPAD Le Lys Blanc pendant une heure afin d'échanger.

Cette rencontre faisait suite à l'échange de lettres dans le cadre du projet national « 1 lettre, 1 sourire » à l'initiative de leur enseignante Mme Meunier. Ce projet permet de valoriser l'intergénérationnel et la communication.

Les résidents ont reçu des lettres de lycéens pendant la période de fin d'année. Chaque correspondant pouvait parler du sujet de son choix : sa vie, une rencontre, un souvenir, une personne, une réflexion... Cette attention personnalisée a eu l'effet escompté sur les résidents : sourires,

émotions, souvenirs ...

Au vu des réactions des résidents et des demandes des élèves, la décision a été prise avec l'enseignante de concrétiser le projet par un moment d'échanges à l'EHPAD. Une moitié de classe est venue en mars et la seconde moitié en avril.

Les petits groupes composés de 2 résidents et 2 étudiants ont pu débattre sur de nombreux sujets au gré de leurs envies. Le temps a passé très vite et ce moment a été très apprécié par l'ensemble des participants.



ENQUÊTE : RÉSIDENCE SÉNIORS

La commune de Ceyrat entend accompagner l'initiative conjointe de la Mutualité Française associée à Auvergne Habitat et un promoteur privé qui envisage la construction d'une résidence Séniors.

Dans ce cadre, les initiateurs et partenaires ont souhaité connaître l'intérêt des Ceyratois pour ce type de structure dans les années à venir mais aussi leurs besoins, leurs habitudes de vie, pour adapter au mieux le projet.

C'est ainsi qu'une enquête, accompagnée d'un courrier explicatif, est envoyée par la commune aux habitants de plus de 70 ans. L'enquête est également à disposition de l'ensemble de la population sur le site internet de la Commune et disponible à l'accueil de la Mairie.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Répondant à un besoin à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD), le projet comprendra une vingtaine de logements, de type T2 et T3. Il sera réservé à des personnes de plus de 60 ans, qu'elles soient seules ou en couple. Les locataires pourront aussi, s'ils le souhaitent, bénéficier des aides à domicile et du portage de repas.

L'INFO EN +

ATELIER NUMÉRIQUE POUR DÉCOUVRIR ET APPRENDRE

Tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, les Ceyratois ont rendez-vous avec la médiatrice numérique pour apprendre à utiliser leur PC, tablette ou smartphone.

En partenariat avec Clermont Auvergne Métropole, Mednum 63 et le CIDFF.

Inscription : 04 73 61 57 15



LE CAFÉ DES AIDANTS

Le café des aidants est un lieu d'échanges, de convivialité, d'aide et de partage, pour toute personne accompagnant au quotidien un proche, quels que soient l'âge et la pathologie. Ces rencontres gratuites auront lieu une fois par mois à partir d'octobre 2023. Rendez-vous le 15/09 de 16h à 18h dans la salle du restaurant municipal situé dans les locaux de l'EHPAD Le Lys Blanc (accès rue du Pré Saint-Martin) pour rencontrer les animatrices et s'inscrire.

Inscription auprès du CCAS de Ceyrat : ccas@ceyrat.fr - 04 73 61 57 15

Contacts intervenants : 06 30 25 50 56 - 06 70 73 62 66.



SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD est un service de soins infirmiers qui intervient au domicile des patients des trois communes de Beaumont, Ceyrat et Saint-Genès-Champanelle. Gérée par un syndicat intercommunal, l'équipe du SSIAD est composée d'un infirmier coordinateur, d'une adjointe administrative ainsi que de 8 aides soignant(e)s.

Il s'agit d'un service public, gratuit et sans conditions de ressources. Les visites à domicile peuvent avoir une fréquence d'un à plusieurs passages par jour selon les besoins.

Service précieux, particulièrement en cas de sortie d'hospitalisation ou de pathologie invalidante, le SSIAD s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans ou adultes handicapées. Il dispose aujourd'hui d'une autorisation de 38 places. Avant toute prise en charge, l'infirmier coordinateur se déplace au domicile pour une visite de pré-admission.

Son rôle va au-delà des soins et de l'aide au confort pour le maintien à domicile ; il constitue l'un des maillons du lien social et apporte un soutien psychologique dont l'importance est vitale pour les plus fragiles en cette période difficile.

Les interventions des aides soignant(e) s'ont lieu du lundi au dimanche de 7h à

12h et de 17h à 19h. Du lundi au vendredi, une tournée supplémentaire de 13h30 à 15h30 est effectuée. Le bureau est quant à lui ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h (le mercredi de 8h à 12h). Un répondeur téléphonique permet de laisser des messages qui sont consultés plusieurs fois par jour.

Contact :
04.63.61.46.87 ou ssiad63@orange.fr



LES MISSIONS DU SSIAD

5 missions essentielles

- 1 Assurer sur prescription médicale des soins infirmiers et d'hygiène générale à des personnes dépendantes.
- 2 Suppléer de façon transitoire ou à long terme une perte d'autonomie.
- 3 Retarder l'institutionnalisation.
- 4 Favoriser le retour à domicile.
- 5 Accompagner les fins de vie, en relation avec les diverses structures d'hospitalisation à domicile et en collaboration avec les infirmiers libéraux.



RETOUR EN IMAGES



[01] Spectacle de théâtre à l'accueil de loisirs pendant les vacances de printemps [02] La classe orchestre de l'école élémentaire de Boisséjour en répétition [03] Carnaval de l'école maternelle de Boisséjour le 24 mars 2023. Déguisés en fleurs, arbres, grenouilles, papillons et musiciens, les élèves ont défilé dans le bourg accompagnés par Mmes Schoumacher et Hennequin, respectivement clarinettiste et organiste [04] Cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 [05] Les clubs Rotary - Chaîne des Puys et Lions Doyens remettent un chèque de 2 000 € à l'Accueil de Jour de Ceyrat [06] Journée nettoyage de printemps

Salon du Livre de Ceyrat

Salle Polyvalente
Collège Henri Pourrat

CEYRAT ORGANISE SON PREMIER SALON DU LIVRE LES 3 ET 4 JUIN 2023

Dans le cadre de sa politique culturelle, et sous l'impulsion de l'écrivain Joseph Vebret, conseiller municipal délégué à la Culture, la ville de Ceyrat organise son premier Salon du Livre qui réunira quarante auteurs venant de tous les horizons.

« Je n'ai jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture n'ait dissipé », écrivait Montesquieu. « Une bibliothèque est une chambre d'amis », ajoute Tahar Ben Jelloun. Ainsi, pour célébrer le plaisir de lire, le samedi 3 juin, de 14h30 à 18h30 et le dimanche 4 juin, de 9h30 à 18 heures, quarante écrivains venus de toute la France dédicaceront leurs livres. L'occasion aussi d'échanger avec leurs lecteurs lors de ce moment privilégié.

Il y en aura pour tous les goûts : romans, polars, essais, tourisme, jeunesse, histoire... et bien plus encore.

Au-delà du désir de réunir durant un week-end des écrivains et des lecteurs, le Salon du Livre de Ceyrat entend valoriser et mettre à l'honneur la richesse et la diversité des éditeurs et des auteurs locaux. Cet événement s'inscrit également dans la volonté de la municipalité de proposer aux Ceyratoises et aux Ceyratois une politique culturelle dynamique et enrichissante.

CE QU'IL FAUT RETENIR

En raison des travaux à l'Espace Culture et Congrès Henri Biscarrat, la première édition du Salon du Livre se déroulera dans la salle polyvalente du collège Henri Pourrat, 6 rue de la Paix. L'accès s'effectuera uniquement par voie piétonne.

LES AUTEURS PRÉSENTS

- Florence Belkacem
- Daniel Brugès
- Philippe Caroit
- Pascal Chabaud
- Véronique Chauvy
- Anne Clairet
- Jeanne Cressanges
- Robert de Rosa
- Chantal Dupuy-Dunier
- Cécilia Dutter
- Astrid Eliard
- Chantal Forêt

- Laurent Friaud
- Gérard Glatt
- Pierre Gabriel Gonzalez
- Christophe Grégoire
- Daniel Lacotte
- Denis Langlois
- Jean-François Leger
- Stéphane Maltère
- Cécile Maltère
- Christophe Masson
- Jean-François Miniac
- Christophe Mory

- Amandine Muffat
- René Pagis
- Philippe Pascot
- Thierry Poyet
- Nicole Provence
- Christian Robert
- Claire Rouby
- Alain Tourreau
- Patrick Tudoret
- Christiane Valat
- Laurent Van Parys-Macé
- Jacques Viallebesset

LE PLEIN « D'ÉVEIL » À L'ESPÉRANCE

Réservés aux enfants de grande section et aux CP débutants, le groupe « éveil judo » permet à tous les jeunes enfants de faire leurs premiers pas dans le monde du judo avec des séances ludiques bien spécifiques et adaptées aux caractéristiques de leur âge. Une séance leur est réservée tous les vendredis de 17h15 à 18h15.

Contact : 06 19 50 17 58.



COLLECTE DE SANG DU 28 JANVIER 2023

Le 28 janvier 2023, l'Association pour le don de sang bénévole a participé à l'organisation d'une nouvelle collecte de sang. Celle-ci a été organisée dans la salle Saint Verny, bâtiment communal situé derrière la mairie, comme en septembre 2022.

En coordination avec les infirmières de l'ESF, l'aménagement des espaces entre les 3 salles a permis d'organiser au mieux la collecte, avec une salle d'accueil, une salle de prélèvements avec 6 postes et une salle de repos dans laquelle une collation a été préparée et proposée aux donneurs, avec des produits frais, fournis et élaborés avec les commerçants locaux. Le bilan de la collecte est de 53 donneurs, dont 4 nouveaux.

Ce chiffre est satisfaisant car supérieur à celui de septembre 2022 (40).

Merci à tous les donneurs, aux personnels de l'ESF, aux services municipaux, aux bénévoles de l'Association, qui se mobilisent pour la réussite de ces collectes !

Prochaine collecte le 5 juin 2023.



JOURNÉE FRANCO- ALLEMANDE



Depuis 2003, cette journée commémore le Traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963 par Konrad Adenauer et Charles de Gaulle qui est à l'origine de l'étroite coopération entre les deux pays. Et cette année, ce sont 60 ans d'amitié franco-allemande que nous fêtons ! Pour célébrer l'événement, les élèves germanistes du Collège Henri Pourrat présentent une exposition retraçant les étapes de la coopération franco-allemande et dévoilant la culture et la civilisation allemandes. Un quiz à destination de tous les élèves du collège est organisé avec des récompenses à la clé ! Enfin, le Comité de jumelage de Ceyrat s'est associé en présentant l'OFAJ et une rétrospective de l'échange de jeunes mené l'été dernier entre Ceyrat et sa ville jumelée de Beratzhausen. Dans la continuité des rencontres annuelles, certains se sont déjà mobilisés pour l'organisation de l'accueil à Ceyrat de leurs amis bavarois en août 2023.

Ces actions sensibilisent, par là-même, à la promotion de la pratique de la langue allemande, comme le font également l'ADEAF ou les programmes « Mobiklasse ».

PRODUIRE DES LÉGUMES POUR LES OFFRIR

Sur huit parcelles, l'association Jard'Alain cultive différents légumes pour les offrir aux personnes âgées. Au-delà de cette action, c'est aussi et surtout recréer un lien social avec des personnes souvent isolées.

La première année a permis une mise en route avec l'organisation, à l'automne dernier, d'une foire aux potirons avec un marché artisanal qui a connu un vrai succès et qui sera reconduit cette année.



ESPÉRANCE CEYRATOISE TENNIS (ECT)

Week-ends de mars sportifs et conviviaux à l'ECT avec 2 tournois Multi Chances en double messieurs et en double mixte avec en point d'orgue une soirée irlandaise pour la Saint-Patrick avec un seafood showder (soupe de poissons) concocté par le moniteur du club dont le talent de cuisinier est au moins égal à celui du joueur de tennis !

En double mixte, inscription surprise de Justine Fuchs, âgée de 12 ans, qui fait partie des meilleures dans sa catégorie d'âge, venue en famille de son haut Jura pour chercher les quelques points qui lui manquaient pour monter 4/6 au classement du mois d'avril.

La paire qu'elle a constituée avec le ceyratois Anatole Lecomte, son homologue dans la catégorie 10 ans et déjà 15/3, a remporté le tournoi sans coup férir.



L'INFO EN +

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



L'assemblée générale de l'Office Municipal des sports de Ceyrat s'est déroulée le mercredi 18 janvier à la salle Saint-Verny, en présence de l'adjoint aux sports Éric Égli, d'élus et des représentants d'associations sportives adhérentes à l'OMS.

Après avoir souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, Yvette Cellier, co-présidente, a remercié tous les partenaires de l'Office ainsi que tous les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour les associations.

Après le rapport d'activités et le compte-rendu financier, l'Office Municipal des sports a récompensé plusieurs sportifs ceyratois.

Laure Paradan, licenciée à l'Espérance Ceyratoise d'Athlétisme, qui a décroché durant l'année 2022 les titres de championne de France individuelle à Salers, championne d'Europe aux Iles Canaries et championne du Monde en Thaïlande par équipe de trail long.

Anatole Lecomte, licencié à l'Espérance Ceyratoise Tennis. Il fait partie des meilleurs joueurs régionaux de la grande ligue AURA dans sa catégorie d'âge avec 10 à 15 heures d'entraînement hebdomadaire. Il a devant lui un avenir prometteur, et en attendant représente fièrement les couleurs ceyratoises aux quatre coins de la France. Au niveau national, une belle 2^e place à Balma. Il a remporté le tournoi 11/12 ans d'Anduze et finit 3^e du tournoi national U10 à Manosque.

Et l'équipe féminine des moins de 18 ans du Handball Club Ceyratois qui font preuve de solidarité et de ténacité malgré de nombreuses blessures. Elles sont premières de la phase 1 et passent en poule haute dans un championnat départemental très élargi.

[tribunes de libre expression]

Groupe de la majorité « Ensemble pour Ceyrat Boisséjour 2020 »

Anne-Marie PICARD
Éric ÉGLI
Émilie TRAMOND
Jean PICHON
Annie MARTIN
Jean-Claude RAPOPORT
Dominique ANTONY
Julien SERGENT
Julia SEGUIN
Anthony JANIN
Manuela DE CARVALHO
Jacques DAUTRAIX
Valérie BATISSE
Joseph VEBRET
Viviane RÉGNAT
Martine DUCHAINE
Laurent FRIAUD
Isabelle JAILLET
Daniel GRENET
Nicole CRÉTÉ
Patricia PIREYRE
Gérard POUZET
Lucie AGON
Tony LOPES

Conseiller indépendant Martine MANCEAU

Groupe d'opposition « Construire ensemble Ceyrat 2020-2026 »

Nathalie FÉRARD
Richard TRAPEAU
Thomas PAMBET
Isabelle ROCHON

UNE ÉQUIPE À L'OUVRAGE !

Nous vous tenons informés de l'action municipale : les investissements de la commune montent en charge, les dossiers partagés avec la métropole nécessitent un effort financier, la rénovation énergétique de nos bâtiments est une nécessité impérieuse... Nous œuvrons pour tout cela mais aussi pour ce qui ne se voit pas.

NON, Ceyrat n'est pas un désert médical. Les projets du passé n'ont pas abouti car le terrain n'était pas constructible pour un tel équipement et il n'y avait pas de concorde entre les professionnels de santé. Il est cocasse que ceux qui n'ont pas alors pensé à réviser le PLU dénoncent aujourd'hui un projet qui n'avancerait pas assez vite. Concrètement, 2022 a permis de récupérer à la métropole le terrain du parking de Beaulieu : nous le maîtrisons, il est constructible et nous donnerons aux investisseurs potentiels la chance de se positionner dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. **OUI, nous voulons une maison médicale,** la commune se veut être un facilitateur et nul doute que de nombreux professionnels s'installeront ici.

Autre sujet nécessitant un peu de raison et de rigueur : les logements sociaux et l'urbanisation. **NON, Ceyrat n'est pas menacée par une bétonisation massive.** Ceyrat est très attractive, mais nous voulons concilier les enjeux de Ceyrat avec la protection de l'environnement dans le futur PLU métropolitain. Ce travail vous sera présenté prochainement et chacun pourra s'exprimer lors de la phase d'enquête publique. **OUI, nous voulons des projets de qualité :** des logements sociaux avec une intégration réfléchie, une résidence seniors répondant aux besoins des Ceyratois, une mixité d'habitations, d'activités et de zones vertes pour le quartier des Pradeaux ; c'est ce que nous désirons et ceux qui veulent vous faire peur sont un brin malhonnêtes...

CONCERTATION SUR L'URBANISATION DES PRADEAUX

Les conseillers de l'opposition, nous avons organisé une réunion aux Pradeaux le 14 mars pour informer les habitants. 150 nouveaux logements, dont 117 sociaux, devraient être créés d'ici 2028 à Ceyrat, notamment aux Pradeaux, dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Or, aucune information ni concertation n'avait été organisée par la majorité, ni avec le comité de quartier Fontimbert-Pradeaux, ni avec les riverains. Pourtant, des acquisitions par la majorité sont en cours aux Pradeaux pour envisager des logements (cf. conseil municipal du 28 février 2023).

Malgré la pluie, une quarantaine de Ceyratois ont participé et apprécié notre initiative. Trois élus de la majorité étaient présents et ont également contribué à répondre aux questions. Nous restons attentifs aux projets d'urbanisation à Ceyrat pour la préservation des grands espaces et de la biodiversité, en particulier aux Pradeaux.

Facebook Ceyrat Autrement



[état civil]

NAISSANCES



- 16•12•2022 NOURY Paulin
- 21•12•2022 CHARLES Alba
- 27•12•2022 SAINT-HONORÉ Amalia
- 12•01•2023 FANGON Giulian
- 03•02•2023 FOUCART Côme
- 07•02•2023 PICHOT Apolline
- 09•02•2023 DISSEIX Adam
- 03•03•2023 MANRY Mateo
- 03•03•2023 MOREL Elie
- 03•03•2023 MOREL Emma
- 19•03•2023 LEONARDI Lana

MARIAGES



- 17•01•2023 : Manon FOURNILLON et Eddy COQUELIN
- 18•03•2023 : Maria ROGRIGUES et Laurent BRÉMAUD
- 18•03•2023 : Samira CHELLAL et Wassim DABABI
- 31•03•2023 : Richard PAPON et Agdiel ACOSTA MEDINA

DÉCÈS



- 19•11•2022 : NUROL Christiane veuve FOUGÈRE, 90 ans
- 30•11•2022 : COISSARD Ginette veuve SZÜCS, 101 ans
- 23•12•2022 : PICCARRETA Marc, 48 ans
- 05•01•2023 : RIGOLET Jeannine veuve SIXSET, 84 ans
- 19•01•2023 : GRENIER Edmond, 91 ans
- 19•01•2023 : DUCROS Jeannine veuve VOGEL, 97 ans
- 27•02•2023 : FERLUT Marthe veuve GRENIER, 89 ans
- 25•11•2022 : CONTRI Marie veuve BARD, 91 ans
- 04•12•2022 : GOURCY Ginette veuve BERNARDINI, 84 ans
- 18•12•2022 : GROS René, 87 ans
- 22•12•2022 : COUMOUL Simone épouse OLIVIER, 86 ans
- 27•12•2022 : ARBRE Jean-Pierre, 86 ans
- 12•01•2023 : PEREIRA LAGES Joaquim, 83 ans
- 16•01•2023 : MOMPEROUX Rose veuve CAJAT, 98 ans
- 19•01•2023 : CALPE Alain, 76 ans
- 21•01•2023 : THIÉBAULT Rolande veuve JARLIER, 93 ans
- 29•01•2023 : OUTURQUIN Guy, 74 ans
- 31•01•2023 : LAJOINIE Paulette veuve MICHON, 97 ans
- 05•02•2023 : PICORY Willy, 84 ans
- 22•02•2023 : MANNOLI Maria veuve SACCHETTO, 95 ans

AGENDA

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOITURES À PÉDALES

La célèbre course de voitures à pédales VOLCANOVAP revient à Ceyrat le 11 juin prochain au départ de la place de la Résistance. Début des animations à 11h. Présentation des 20 voitures dès 14h puis début de la course.



FÊTE DE CEYRAT DU 13 AU 16 JUILLET 2023

La Fête de Ceyrat aura lieu cette année du 13 au 16 juillet place de la Résistance !

Au programme :

- Animations, retraite aux flambeaux, apéro concert, spectacles lumineux les 13/07 et 14/07.
- Fête foraine du 13/07 au 16/07.



L'INFO EN +

INTERDICTION DE NOURRIR LES PIGEONS

Le règlement sanitaire départemental interdit de nourrir les animaux non domestiques. En effet, ceux-ci dépendent de l'homme pour se loger (dans les cavités, les toits et les terrasses des bâtiments), mais également pour se nourrir. Ainsi, qui dit plus de nourriture dit prolifération et, en conséquence, de graves problèmes : propagation de maladies transmissibles à l'homme ou aux animaux domestiques, désagréments en matière de propreté de la voie publique, bruits, etc.



